La Normandie et la Chambre de commerce suisse en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **19 (1939)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888857

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

rique. Une marchandise apportée de New-York est en effet normalement arrivée en Suisse lorsqu'elle transite par le Havre alors qu'elle est encore sur la route maritime lorsqu'elle doit passer par la mer du Nord.

Le Port autonome du Havre suit de très près le trafic de transit sur la Suisse, il est toujours disposé à le favoriser dans la mesure de ses moyens; les transitaires de la place du Havre sont également très favorables à la continuation et à l'intensification de ces relations. Quant à la Société Nationale des chemins de fer français, elle a étudié les tarifs de transit qui mettent Le Havre à même de concurrencer les ports du Nord pour la desserte de la Confédération Helvétique, de telle sorte que le port du Havre pourra être maintenant aussi bon marché que ses concurrents étrangers, tout en présentant sur eux l'avantage que lui donnent une manutention soigneuse et rapide et un outillage remarquable.

Nous envisageons donc avec optimisme l'avenir des relations de transit du Havre et de la Suisse. Nous pensons qu'elles iront en s'augmentant pour le plus grand bien du commerce et de l'industrie de nos deux pays.

PORT AUTONOME DU HAVRE.

LA NORMANDIE ET LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Nous aimerions profiter de ce numéro spécialement consacré aux relations économiques entre la Normandie et la Suisse, pour indiquer que la Chambre de Commerce Suisse en France compte une vingtaine d'adhérents dans les 3e et 4e régions économiques.

Si nous nous référons aux intéressants renseignements, donnés dans les articles précédents, sur l'importance des échanges commerciaux et du transit entre ces régions et la Suisse, nous pouvons espérer voir s'accroître ce petit noyau de défenseurs normands du commerce franco-suisse. Toute entreprise exportant des produits en Suisse ou important des marchandises de ce pays aura intérêt à consulter la documentation de la Chambre de Commerce Suisse en France, éventuellement même à recourir à cette Compagnie susceptible d'intervenir utilement en faveur de ses adhérents dans les milieux privés et les sphères administratives, tant en France qu'en Suisse.

La création d'une « Section Normande » de la Chambre de Commerce Suisse en France, à l'image de celles que cette Compagnie compte déjà à Lille, Strasbourg, Lyon et Marseille, n'a pas pu être envisagée jusqu'à ce jour. Par contre, M. Maurice Du Pasquier, Gérant de la Maison Du Pasquier au Havre, a bien voulu acepter d'être nommé « membre correspondant » dans cette ville de la Chambre de Commerce Suisse en France et à ce titre, il renseignera très aimablement tous ceux qui s'intéressent à l'activité de cette Compagnie, dont le siège social et le Secrétariat général se trouvent à Paris (16, avenue de l'Opéra).

Rappelons, du reste, que la Suisse dispose d'un Consulat au Havre, dont le titulaire, M. le Consul Brunschweiler, indique dans l'article qu'on vient de lire les différents services rendus par cette instance officielle de la Confédération helvétique.

Ceci nous donne l'occasion d'exprimer notre gratitude à MM. Brunschweiler et Du Pasquier qui ont bien voulu prendre une part active à la constitution et à la rédaction de ce numéro qui servira à resserrer encore les liens économiques qui unissent la Normandie à la Suisse.

R. E. F. S.